

Centre de règlement des différends sportifs du Canada

Plan d'entreprise pour la période 2006-2007

1^{er} mars 2006

Table des matières

Introduction	03
La Politique canadienne du sport	03
Énoncé de mission	03
Sommaire	04
Principaux objectifs et initiatives	04
Contexte et gouvernance	05
Cadre législatif du CRDSC	05
Structure organisationnelle	05
Stratégie pluriannuelle et objectifs pour 2006-2007	08
Objectifs à long terme 2004-2007	08
Objectifs et initiatives planifiés pour 2006-2007	09
Budget 2006-2007	11

*Dans ce document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination
et dans le seul but d'alléger le texte.*

Introduction

LA POLITIQUE CANADIENNE DU SPORT

La Politique canadienne du sport identifie quatre objectifs principaux : accroître la participation, l'excellence, les ressources et l'interaction dans le sport.

Les objectifs de participation et d'excellence visent l'accroissement de la capacité des individus, des collectivités et des institutions, de même que des ressources financières et matérielles du système sportif canadien.

L'objectif relatif aux ressources accrues vise à s'assurer que les composantes essentielles d'un système éthique de développement du sport centré sur les athlètes/participants sont en place, et continuellement modernisées et renforcées, selon les besoins.

La Politique canadienne en matière de sport concentre les efforts des gouvernements sur l'identification et le renforcement des chaînons les plus faibles du système sportif canadien aux plans national, provincial, territorial et communautaire, afin d'en maximiser l'efficacité

La *Loi favorisant l'activité physique et le sport* L.C. 2003 C-2 (la «**Loi**») a reçu la Sanction royale le 19 mars 2003. La Loi définit la politique gouvernementale en matière de sport et prévoit un règlement juste, équitable, transparent et rapide des différends sportifs. Elle prévoit en outre la création du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (le «**CRDSC**»). Le CRDSC a ouvert ses portes ~~en avril 2004~~ ^{en mai 2004}.

ÉNONCÉ DE MISSION

En accord avec les objectifs poursuivis par la Politique canadienne du sport et en conformité avec les dispositions de la Loi, la mission du CRDSC est d'offrir à la communauté sportive un centre national consacré à la prévention et au règlement des différends sportifs ainsi qu'une expertise et une aide pour favoriser le règlement extrajudiciaire des différends.

SOMMAIRE

Le plan d'entreprise actuel repose sur les réalisations et les changements qui ont eu lieu en 2005-2006. L'année 2006 a été marquée par les Jeux olympiques et paralympiques de Turin, en Italie, et les Jeux du Commonwealth de Melbourne, en Australie. Au cours de 2005-2006, le CRDSC a géré des cas de dopage et autres différends et un certain nombre de médiations.

Le Centre de ressources du CRDSC a accru sa contribution à de nombreux événements nationaux et provinciaux. Le CRDSC a également amélioré son site ~~Web~~ qui offre des informations ciblées sur les moyens de prévenir et de résoudre les différends dans le domaine du sport.

En outre, le CRDSC a formé 25 arbitres d'expérience pour rendre des décisions ainsi que des médiateurs pour aider les parties à régler leurs différends.

Enfin, en vue d'améliorer ses services et ses programmes, le CRDSC a préparé et adopté son nouveau Code de procédure lequel prévoit les services d'une facilitatrice de règlement pour aider les gens à régler leurs différends sportifs.

C'est sur cette toile de fond que le CRDSC a élaboré son plan d'entreprise pour 2006-2007.

PRINCIPAUX OBJECTIFS ET INITIATIVES

Les priorités du CRDSC, pour l'exercice 2006-2007, consisteront notamment à: mettre en œuvre nouveau code de procédure (ci-après le «**Code**»); promouvoir le recours à la médiation dans tous les différends liés au sport; accroître les échanges et les partenariats avec les membres de la communauté canadienne du sport; informer la communauté du sport sur les meilleures pratiques qui visent à créer une culture axée sur l'équité; et mettre en œuvre les stratégies de communication et d'information.

Contexte et gouvernance

CADRE LÉGISLATIF DU CRDSC

La Loi constitue le Centre de règlement des différends sportifs du Canada, auquel elle confère un statut d'organisme indépendant. Elle énonce sa structure, sa mission, ses attributions et ses règles de fonctionnement. Étant donné l'intention de faire du CRDSC un organisme indépendant du gouvernement, la Loi précise explicitement que le CRDSC n'est ni mandataire de Sa Majesté du chef du Canada, ni un établissement public ni une société d'État.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

La Loi précise que le CRDSC doit être composé d'un Centre de règlement des différends («**secrétariat**») et d'un Centre de ressources, mais elle laisse au CRDSC le soin de définir son mandat, ses devoirs et ses fonctions, afin de s'assurer qu'il pourra s'adapter à l'évolution des besoins de la communauté sportive, pour accroître davantage les ressources dans la communauté sportive du Canada.

En vertu de la Loi, la direction et l'administration des affaires du CRDSC sont assurées par un conseil d'administration composé du directeur exécutif du CRDSC, qui est administrateur d'office, et de 12 autres administrateurs. En décembre 2003, le ministre a nommé les administrateurs en conformité avec les lignes directrices établies par le ministre, après consultation de la communauté sportive. Ces lignes directrices exigent que le conseil d'administration soit composé de femmes et d'hommes qui : **a)** sont voués à la promotion du développement du sport ; **b)** possèdent une compétence et une expérience propres à aider le CRDSC à réaliser ses objectifs ; **c)** sont représentatifs de la communauté sportive ; et **d)** sont représentatifs de la diversité et de la dualité linguistique de la société canadienne. Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Conseil d'administration est composé de huit membres et le CRDSC attend les prochaines nominations ministérielles.

Le directeur exécutif est le chef de direction du CRDSC. Le chef de direction, qui exerce ses fonctions à temps plein, est chargé de la réalisation des objectifs et de la mission du CRDSC, notamment du pilotage des projets, des programmes et des services offerts par le CRDSC, et de la supervision de leur bonne mise en œuvre à travers le Canada. Le chef de direction et le personnel coordonnent leurs activités et leurs projets dans le but de réaliser les objectifs du CRDSC et de fournir les services prescrits aux parties intéressées du CRDSC.

Le Secrétariat de règlement des différends et le Centre de ressources sont gérés à l'interne, par le personnel du CRDSC.

Le Conseil d'administration examine et révisé au besoin la gestion du Secrétariat et du Centre de ressources, au cours de l'exercice financier, afin de mieux répondre aux besoins de la communauté sportive.

Les membres du Conseil d'administration durant l'année sont:

- > Susanne Dandenault
- > Pierre Hutsebaut
- > Bruce Kidd
- > Dianne Norman
- > Me Gordon Peterson
- > Me Tamar Pichette
- > Me Allan J. Stitt (président du Conseil d'administration)
- > Steven Sugar
- > Genevieve Chomenki (laquelle terminait son mandat en tant qu'administratrice le 31 décembre 2005)
- > Christian Farstad (lequel terminait son mandat en tant qu'administrateur le 31 décembre 2005)
- > Me Benoit Girardin (administrateur d'office, nommé par le Conseil d'administration)

Les membres du personnel du CRDSC :

- > Me Benoit Girardin, directeur exécutif
- > Me Julie Duranceau, facilitatrice de règlement et coordinatrice du Centre de ressources
- > Julie Audette, coordonnatrice administrative et adjointe exécutive
- > Danielle Comeau (consultante) : aide-comptable

Les comptables agréés de la firme BDO Dunwoody ont été nommés par le Conseil d'administration comme vérificateurs indépendants.

Les Arbitres et Médiateurs par province sont:

Nouvelle-Écosse

Me Peter J. Mackeigan
L'honorable Stewart McInnes

Québec

Me Bernard A. Roy
Me Patrice M. Brunet
Me Stephen L. Drymer
Me Jean-Guy Clément
L'honorable Marc Lalonde
L'honorable Paule Gauthier
L'honorable Benjamin J. Greenberg
Me Richard W. Pound
Me L. Yves Fortier

Ontario

Me Michel G. Picher
Me Graeme Mew
Me Ed Ratushny
L'honorable John Watson Brooke
Me Jane H. Devlin
Me Ross C. Dumoulin
Me Richard H. McLaren

Manitoba

Me James W. Hedley

Alberta

Me Dale H. Styner
Me David C. Elliott
Me John Harrison Welbourn

Colombie-Britannique

Me Tricia C. M. Smith
Me John P. Sanderson

Me Richard H. McLaren et Me L. Yves Fortier sont co-arbitres en chef et supervisent les affaires reliées à l'application du code de procédures du CRDSC.

Stratégie pluriannuelle et objectifs pour 2004-2007

OBJECTIFS À LONG TERME 2004-2007

Les stratégies du CRDSC à long terme (trois ans) sont fondées sur les objectifs de la Politique canadienne du sport, à savoir **accroître la participation, l'excellence, les ressources et l'interaction dans le sport**, ainsi que sur la mission du CRDSC qui consiste à fournir un service national de règlement extrajudiciaire des différends sportifs.

a) Excellence et expertise

Accroître l'excellence au sein du système sportif canadien en renforçant une culture axée sur l'équité et en fournissant des services exceptionnels de médiation et d'arbitrage pour le règlement des différends sportifs.

b) Participation

Accroître l'accessibilité et l'inclusion du système sportif canadien en accroissant la capacité des dirigeants et des décideurs à prendre des décisions justes et impartiales et en fournissant les services et ressources de RED du CRDSC partout au Canada et dans les deux langues officielles.

c) Ressources

Renforcer la capacité des dirigeants et participants de la communauté sportive afin de leur permettre de mieux gérer et prévenir les différends, de mieux comprendre et rendre des décisions et de créer une culture axée sur l'équité en développant au sein du CRDSC la structure de services et de ressources nécessaire pour offrir un service national de règlement extrajudiciaire des différends optimal à la communauté sportive.

d) Interaction accrue

Accroître et créer une culture axée sur l'équité en développant et maintenant des relations harmonieuses avec les membres de la communauté sportive.

e) Gestion saine et efficace

Exploiter et administrer une organisation équilibrée, efficace et transparente qui fait preuve de leadership, dans son respect des principes de gouvernance et de gestion, et des valeurs humaines.

OBJECTIFS ET INITIATIVES PLANIFIÉS POUR 2006-2007

Activités courantes

En 2005-2006, le CRDSC a traité plus de 35 différends dans des affaires ayant trait notamment à la sélection des équipes, à l'octroi de brevets aux athlètes, à des mesures disciplinaires et aux règlements anti-dopage. Le CRDSC a offert des ateliers pour mieux informer la communauté sportive sur le règlement extrajudiciaire des différends. Le CRDSC a également développé un nouveau Code de procédures qui sera adopté le 1^{er} avril 2006. Le CRDSC a en outre formé ses arbitres et médiateurs en matière de dopage et de sélection.

Activités prévues pour 2006-2007

À l'approche des Jeux du Canada de 2007 à Whitehorse et de l'augmentation des affaires de dopage, le CRDSC prévoit que sa charge de travail annuelle atteindra plus de 70 cas en 2006-2007.

L'objectif du Centre de ressources est d'aider la communauté sportive à prévenir les différends et permettre aux organismes nationaux de sport de gérer à l'interne les différends qui ne peuvent être évités, en renforçant les capacités des ONS elles-mêmes. Le Centre de ressources offre une banque nationale de décisions de règlement des différends ainsi que d'autres ressources pour faire connaître à la communauté sportive l'information sur les meilleures pratiques en matière de règlement des différends sportifs. Dans le but de créer un environnement équitable, ouvert et positif, le Centre de ressources élaborera des guides et offrira des ateliers axés sur des services et des techniques reliés à un règlement basé sur les intérêts des parties. L'intention est de donner au Centre de ressources un rôle proactif dans l'élaboration de politiques judicieuses et de mécanismes de règlement des différends équitables et efficaces au moyen de campagnes d'information, d'activités de formation, et d'autres initiatives.

Clientèle

Le cadre de responsabilité de Sport Canada exige que tous les organismes nationaux de sport et organismes multisports soient dotés d'un mécanisme interne de règlement des différends. Lorsque des différends concernant des athlètes et des entraîneurs d'équipes nationales ne peuvent être réglés à l'interne, ceux-ci seront administrés par le CRDSC.

Les services rendus par le CRDSC peuvent également être offerts dans d'autres domaines d'un commun accord. Tous les organismes nationaux de sport et quiconque affilié à un organisme national de sport, notamment ses membres, peuvent convenir de soumettre un différend au CRDSC et bénéficier de ses services, à condition de remplir les critères d'admissibilité adoptés par le CRDSC.

Lorsque d'autres organisations de sports et leurs membres demandent à recourir aux services du CRDSC, le Conseil d'administration peut, sous réserve de certaines conditions, leur donner accès au CRDSC.

Objectifs 2006-2007

> **Accroître l'excellence au sein du système sportif canadien en réduisant le nombre de différends sportifs ou en les évitant et en créant par conséquent une culture axée sur l'équité au Canada.**

Initiatives: – Mettre en œuvre le nouveau Code et les services du facilitateur de règlement

- Améliorer l'expertise du Centre en donnant une formation au personnel et en créant une banque d'informations et de ressources en RED plus complète
- Élaborer un programme de rémunération des services afin d'offrir des services aux organismes de sport non subventionnés et à leurs membres
- Réexaminer la liste des médiateurs et arbitres pour la modifier au besoin
- Éduquer les arbitres et médiateurs, si applicable

> **Renforcer la capacité des dirigeants et participants de la communauté sportive en créant une culture positive axée sur l'équité.**

Initiatives: – Élaborer et mettre en œuvre un partenariat et un programme d'éducation comprenant des présentations, des publications et d'autres moyens pour faire connaître le règlement extrajudiciaire des différends aux membres du CRDSC, aux ONS, aux organismes de sport provinciaux et territoriaux, ainsi qu'au grand public.

> **Opérer et diriger une organisation faisant la promotion de l'excellence et de la transparence.**

Initiatives: – Élaborer et mettre en œuvre des politiques de gestion et de gouvernance transparentes

- Gérer tous les différends dans le domaine du sport d'une manière juste et efficace
- S'assurer que les politiques du CRDSC sont conformes à la Loi, ses règlements et ses ententes.

Budget 2006-2007

Le budget total proposé pour cette période est **\$1,308,750** répartis comme suit:

ADMINISTRATION	276 000,00
LANGUES OFFICIELLES	64 200,00
OPÉRATIONS ET PROGRAMMES	667 628,00
RESSOURCES HUMAINES	300 922,00
DÉPENSES TOTALES	1 308 750,00
REVENUS	8 750,00
FINANCEMENT DE SPORT CANADA	1 300 000,00

BLOCS DE CONTRIBUTION

Administration :	(21%)	276 000, 00
Langues Officielles :	(5%)	64 200, 00
Opérations et Programmes :	(51%)	667 628, 00
Ressources humaines :	(23%)	300 992, 00